Les subsides

• (1710)

Dans ma circonscription, par exemple, la scierie de l'Ascension, appartient à la compagnie Abitibi Price qui a ouvert ses portes il y a quelques années; il faut noter que la formation de quelques centaines d'employés qui y travaillent a été effectuée à partir de fonds fédéraux mis à la disposition de la compagnie par le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Il en va de même pour d'autres installations de la même compagnie à Saint-David-de-Falardeau. La même chose s'applique pour une autre compagnie pour laquelle le gouvernement canadien vient de consacrer un million de dollars pour la modernisation à Saint-Fulgence et Sainte-Rose, dans un autre endroit de ma circonscription, qui, elle, appartient à la Consolidated Bathurst, et il en va ainsi pour une multitude d'autres scieries et d'autres compagnies impliquées dans le domaine du bois, que ce soit pour la fabrication de panneaux particules ou de pâtes et papiers où le gouvernement s'est impliqué de façon autre que par l'argent qui vient directement du ministère de l'Environnement

Et quand on accuse ... j'écoutais, tout à l'heure, le député du parti de l'opposition officielle accuser le ministère de l'Environnement d'avoir joué un rôle négatif vis-à-vis du développement de la foresterie, négativisme qu'il a attribué au gouvernement lui-même. Je trouve dommageable que ce député ait limité sa vision des faits au ministère de l'Environnement. Ce que le ministère de l'Environnement a joué comme rôle entre autres, c'est le mandat de plus en plus important que lui donnent tous les Canadiens, surtout les jeunes, de protéger l'environnement canadien. Et cela, le faire en collaboration et en concordance avec le développement économique de notre pays. Et je crois que les buts ont été atteints. Il y a eu une espèce de spécialisation qui a fait que le ministère de l'Expansion économique régionale, créé en 1968, a été celui qui a été le plus appelé à s'impliquer monétairement dans le développement de l'industrie forestière, dans le développement de l'industrie des pâtes et papiers, dans le développement de l'industrie du bois et de tout ce qui s'y rattache. Pourquoi? Parce que la plus grande partie de ces industries sont situées dans des régions ressources. Parce que ces régions, jusqu'au milieu des années soixante, étaient des régions qui ont été un peu négligées du côté du développement économique. On s'est contenté d'y prendre les ressources, comme le citait le député de Skeena, à propos de ce que disait sir John A. Macdonald il v a plusieurs décennies, on s'est contenté d'en prendre les ressources et de

Et ce que le MEER a fait, ce fut de développer sur place l'industrie pour utiliser ces ressources afin de créer de l'emploi dans ces régions où il y avait une difficulté si grande de le faire pour des jeunes qui «poussaient», et ainsi de suite. Et ce sont des centaines de millions de dollars que le MEER a consacrés dans les scieries, qu'il a consacrés dans les panneaux particules au Saguenay Lac-Saint-Jean, en Abitibi, dans le Nord de l'Ontario, dans toutes les provinces de l'Ouest, y compris la Colombie-Britannique, dans tout développement industriel, plus certains développements d'infrastructures. Parce que même si la loi du MEER lui interdisait d'aller dans le domaine de l'infrastructure par le biais de la loi sur le développement régional, le MEER y est allé par le biais d'ententes qu'il a signées avec les provinces, des ententes qui étaient d'ailleurs

signées en 1978 et qui portaient justement sur le développement forestier, l'accès en forêt et le développement de l'industrie de la regénération en forêt. Et à ce compte-là, seulement dans la province de Québec, le MEER a participé depuis cinq ans pour 190 millions de dollars au développement de nos forêts. Sans compter certaines ententes spéciales, monsieur le Président, qui se sont vu développer des usines comme l'usine de la Donohue-Normick à Amos, comme celle de la Donohue à Saint-Félicien, qui sont des usines qui produisent soit de la pâte ou de la pâte et du papier, les deux. Et n'eût été de l'investissement du ministère de l'Expansion économique régionale dans ce domaine, c'est malheureux, mais probablement que cela ne se serait jamais fait. Et la plus belle preuve, je pense, c'est le dossier de Saint-Félicien où après une attente de 12 ans, on a pu aller de l'avant lorsque le MEER a finalement dit oui, nous y allons d'un montant de 30 millions de dollars. Et je suis content qu'on puisse en parler, ayant été moi-même, à l'époque, chef de Cabinet adjoint du ministre en cause qui a signé ladite entente avec le gouvernement de la province de Ouébec: je peux certifier que cette entente-là a donné naissance à une pléiade d'industries, à une rationalisation de toute l'industrie du bois dans une partie importante de ma région au Saguenay-Lac-Saint-Jean, à la consolidation de plusieurs moulins, à la maintenance et, si l'on veut, au maintien de plusieurs emplois extrêmement importants.

Donc, le fait d'accuser le gouvernement canadien de ne pas avoir fait son travail dans le domaine de la foresterie, à mon avis, c'est un peu induire les gens en erreur, et je dirais même un peu beaucoup, parce que si Environnement Canada a joué son rôle de protecteur de l'environnement, il reste que les autres ministères, que ce soit le ministère de l'Industrie et du Commerce, que ce soit l'ACDI, le député de Skeena tout à l'heure nous a fait une démonstration fantastique en nous disant jusqu'où va l'implication du gouvernement canadien dans le développement de l'industrie forestière ... Tous les exemples qu'il nous a donnés sont autant d'exemples qui prouvent que nous avons au Canada non seulement les gens les plus compétents dans le domaine de la forêt, mais les gens les plus compétents dans le domaine visant à servir l'industrie forestière. Ces gens-là qui sont allés bâtir des scieries, qui sont allés bâtir des usines de pâtes et papiers, qui vont encore bâtir partout dans le monde, sont considérés comme représentant les meilleures firmes d'ingénieurs, les meilleurs producteurs de machinerie utilisée dans les scieries, les meilleurs producteurs d'installations ayant trait aux moulins de pâtes et papiers. C'est pour cela qu'ils sont recherchés, c'est parce que dans ce domaine de juridiction fédérale le gouvernement a agi pour que nous soyons les plus compétents au monde, et nous le sommes heureusement, et sans faire de distinction entre les provinces, parce que je peux dire que ce sont des firmes d'ingénieurs, par exemple, de la Colombie-Britannique, qui ont travaillé à installer une scierie, c'est-à-dire un moulin de pâtes et papiers dans ma région. Cela, le député de Skeena a oublié d'en parler, cela est bon pour les gens de la Colombie-Britannique; on l'oublie ce petit fait-là.

Il y a des éléments qui demeurent des points en suspens. Moi et mes collègues d'Abitibi et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le député de Chicoutimi (M. Dionne), le député de Jonquière (M. Marceau), le député de Roberval (M^{me} Beauchamp-Niquet), le député d'Abitibi (M. Gingras) et le député de Témiscamingue (M. Tousignant), nous avons, au cours de la dernière année,